

2015

Bonjour à toutes et à tous. Une nouvelle année s'ouvre à nous.

Depuis un an, l'ensemble du conseil municipal a œuvré sans ménager ses efforts. Nous devons continuer en 2015.

Nous continuerons *nos efforts de gestion et d'économies*, en poursuivant la rationalisation et l'informatisation de notre administration.

Être à la campagne ne veut pas dire être arriérés, oubliés. Nous connaissons des difficultés de réception avec la téléphonie mobile, des lenteurs de communication sur internet : ces points seront abordés avec les différents opérateurs ; nous prendrons également des contacts avec le Conseil Général qui a la compétence « réseau fibre optique ».

Des efforts sont à faire pour *reconstituer notre patrimoine*. Nos ressources venant de l'État sont en baisse, nous devons compenser ces pertes de recettes.

Déjà nous avons entrepris des démarches pour reconstituer notre patrimoine immobilier et valoriser le mieux possible ce qui existe. Notre vision doit aller au-delà de 2015.

Nous avons à *poursuivre les remises en état* (mur du bâtiment mairie-école et routes) et *organiser l'entretien* pour préserver nos biens.

Chercher à *pérenniser l'école* dans le village : par exemple, en 2014, les dortoirs pour tout petits ; en 2015, des aménagements de locaux.

Organiser quelques temps forts dans notre commune pour nous permettre de *nous rassembler autour de thèmes* qui nous concernent, nous Vauxaillonnais (pensons à l'étang, au verger communal, aux enfants du village, etc.), telle est la tâche à laquelle va s'atteler tout prochainement la commission « Fêtes et Cérémonies ».

J'en profite pour saluer le travail réalisé en 2014 par les Commissions du Conseil Municipal ; cette méthode de travail est à poursuivre.

Je n'oublie pas celles et ceux, parents et enfants, qui ont travaillé et participé à la cérémonie commémorative au cimetière militaire du 9 novembre 2014, dans le cadre du Centenaire 14-18 : elle a été un succès et remarquée des Officiels présents.

Sachons *préserver notre cadre de vie*, mettre en valeur de ce que nous avons, avec simplicité : continuer la remise en état des sentes pour permettre la promenade, par exemple en famille ; canaliser les eaux pluviales pour éviter les inondations. Entre l'étang et le lotissement, une expertise a été réalisée : nous disposons d'une zone naturelle, reconnue riche par les plantes qui y poussent, certaines rares ; nous devons avoir à cœur de la préserver et de la mettre en valeur : nous allons nous y employer dès cette année.

Nous aurons besoin de vous dans les combats que nous menons concernant notamment le centre d'enfouissement d'Allemant, qui doit normalement fermer en 2015, mais un projet d'extension est en cours et nous devons rester vigilants.

Pour ce faire, nous devons diminuer aussi la quantité de nos déchets, et principalement les fermentescibles : chacun de nous doit pouvoir s'équiper d'un composteur fourni gratuitement par le sirtom et peut solliciter la mairie.

Et en 2015, nous continuerons comme nous l'avons fait depuis un an, à *vous tenir informés* au fur et à mesure, et à *être à votre écoute*.

Je forme le vœu qu'en 2015 nous sachions, les uns et les autres, saisir les opportunités pour améliorer encore notre qualité de vie.

Le maire,
Gilles gastel

« Spécial élection départementale »

Ces 22 et 29 mars 2015, nous allons élire nos Conseillers Départementaux
(ceux qui étaient nos Conseillers Généraux)

Ce qui a changé :

- la parité homme-femme désormais au Conseil Départemental

Les Cantons sont agrandis : 21 au lieu de 42 auparavant.

Chaque canton est représenté par à la fois un homme et une femme.

Le nombre de sièges n'a donc pas changé :

- les Conseillers Départementaux seront toujours 42.

Sur les professions de foi,

- vous voyez donc apparaître un homme et une femme candidats.

chacun a un remplaçant : un homme et une femme,

qui prendra la place du titulaire qui ne pourrait plus siéger (*cas de décès par exemple*)

Cette élection est un moment important pour notre département :

le Conseil Départemental aura en charge : les routes, les collèges, les maisons de retraite départementales, les allocations sociales pour les personnes âgées, pour les handicapés, pour les personnes sans emploi ; toutes choses qui nous concernent de près. (*en cours de discussion au Sénat et à l'Assemblée Nationale*)

Rappel :

- Le bulletin blanc est maintenant comptabilisé séparément du bulletin nul ;
Est considéré « bulletin blanc », un papier strictement blanc mis dans l'enveloppe *ou bien* une enveloppe vide
- Dans votre vote : pas de panachage ; pas de rature, ce qui entraînerait la nullité de votre vote.

« Fête communale »

**Cette année, la fête communale aura lieu
sur le terrain de loisirs près de l'étang
le samedi 13 juin à partir de 14 heures.**

La Commission des Fêtes offrira aux petits :

- des tours de poneys,
- un labyrinthe toboggan gonflable,
- des jeux picards.

Un forain proposera :

- une pêche aux canards
- ainsi que de la « barbe à papa ».

À 16 h30 :

Un goûter sera offert à tous les enfants présents.

Vers 18h30 :

Le pot de l'amitié sera offert aux plus grands.

En soirée :

Concert des REGGEE BOYS de BEN

De petits feux de Saint-Jean seront allumés pour éclairer la soirée.

Un stand de crêpes et gaufres sera présent.

On peut apporter son pique-nique ou faire des grillades,
sur les barbecues mis à disposition

* *
*

Infos papier

Réduire nos déchets, réduire leur quantité, réduire leur coût, tel est notre objectif,

Nous avons décidé de ne plus distribuer les publicités ou informations papier de la CCVA, du SIRTOM ou autres

Aussi nous vous demandons maintenant d'accéder aux différents sites internet pour disposer de ces informations

Pour ceux qui le souhaitent dans leur boîte aux lettres, ou disponible en mairie, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner ce coupon réponse.

Internet CCVA :

<http://www.vallons-anizy.fr/index.php/ct-menu-item-3/votre-acces-rapide-au-site/les-publications>

Internet SIRTOM :

<http://www.sirtom-du-laonnois.com/mediatheques/eco-tri/>

Coupon réponse

Madame, Monsieur

Adresse.....

Souhaitons :

- recevoir dans notre boîte aux lettres
- avoir disponible en mairie

Les informations de la CCVA, du SIRTOM ou autres

La commune s'est remise en marche

Ce nouveau conseil municipal depuis mars 2014 a dû prendre à bras le corps l'ensemble des dossiers pour donner à notre commune la modernité dont elle a besoin pour affronter les changements à venir.

Aperçu des actions conduites 2014/2015.

Routes

Nous avons en urgence réparé la route de Soissons sur le plateau et la route de Brancourt.

Étang, verger

Rendu libre l'accès de l'étang à tous les Vauxaillonnais ; empoissonné deux fois, installé deux barbecues.

Des arbres fruitiers ont été plantés (plusieurs variétés de pommiers) destinés peut-être à une fête de la pomme ?

Atelier municipal

Remplacé tout le matériel d'entretien de la commune : celui-ci ancien et inadapté.

Nettoyé et Rangé les greniers, préparé une fosse pour l'entretien du matériel.

Réorganisé le rangement des outils, remplacé le stockage du combustible fuel pour les machines, par une cuve double-paroi normalisée GNR équipée d'une pompe électrique.

Agencé un espace « établi » avec lavabo.

Démonté, graissé, vidangé le matériel (tracteur) pas réalisé depuis plusieurs années.

Réparé et galvanisé la remorque très dégradée.

Locaux mairie

Organisé et Nettoyé les locaux ; modernisation des toilettes ; remise en état du local douche et du réfectoire pour les employés communaux ; création d'un bureau pour le travail des conseillers municipaux et pour recevoir les visiteurs ou les habitants.

Amélioré l'espace d'accueil du secrétariat pour l'accès des personnes à mobilité réduite.

Sécurité

Visite de sécurité par l'Éducation Nationale pour les locaux de l'école ; visite de sécurité des Services Préfectoraux ; visite de sécurité par un organisme de contrôle des installations électriques APAVE (obligatoire, jamais réalisé).

A la suite de ces visites, dans une première phase, nous avons remis aux normes les installations électriques (église, bâtiment mairie-école) ; une deuxième phase de mise aux normes électriques sera nécessaire ; et modification de certaines portes coupe-feu, du système d'ouverture de la salle du conseil municipal (ouverture rapide pompier).

Mise en place d'un système GSM (2€/mois) pour le transfert des alarmes sur le téléphone du maire et de deux adjoints.

Organisation et Administration

Création d'une salle des archives (ex bureau du maire). L'ensemble des archives ont été triées et classées (1 an de travail), conformément aux règles de classement des Archives Départementales.

Numérisation totale de l'état civil, numérisation totale du cimetière (mise à jour en cours, depuis un an entre le classement des documents, le tri, la vérification et la saisie des informations).

Mise en réseau informatique du bâtiment mairie-école (photocopieur école, photocopieur mairie et photocopieur fax) ; toutes les imprimantes individuelles ont été supprimées.

Mise en place de deux badgeuses pour le pointage des employés communaux permettant de gérer le suivi mois par mois des congés et du temps de travail, utilisé également dans le cas de stagiaires.

Dématérialisation de la comptabilité (transfert informatique des mandats et titres de recette au Trésor Public), économie substantielle de papier.

Recensement de toutes les serrures du patrimoine communal : un plan général a été réalisé ; toutes les clés ont été étiquetées et placées dans une boîte à clés.

Un livre de bord a été réalisé, il constitue un outil de travail et de suivi pour l'équipe municipale.

La secrétaire de mairie et l'employé communal ont été titularisés.

École

Réalisation d'un dortoir pour les petits ; mise en place d'étagères pour le rangement des livres et des jouets (classe des petits) ; achat d'un tableau blanc sur roulettes pour la classe des grands (lié à l'enseignement de plusieurs niveaux).

Remplacement de l'ensemble des plaques isolantes du plafond des deux classes et du hall (cassées, déformées, noircies).

Modernisation et automatisation totale de l'éclairage des deux classes pour assurer un éclairage homogène sur les tables et les tableaux (extinction automatique sans présence dans la pièce, allumage automatique si nécessaire avec variation de luminosité pour maintenir constant un confort lumineux)

Mise aux normes des toilettes et lavabos pour les petits (adaptés à leur taille), installation d'un système de régulation de température eau chaude.

Mise en place d'un distributeur de savon et d'un essuie-mains.

Remplacement des tringles à rideaux pour permettre l'ouverture des fenêtres sans abîmer le plafond.

Agencement et réorganisation du coin cuisine.

Création d'un espace de stockage et de rangement dans la salle archives, des produits de ménage hors de portée des enfants.

Bêchage d'un petit jardin.

Salle du conseil

Récupération et remise en état de la table historique de la salle du conseil municipal, stockée dans l'église ; et d'une autre table du conseil stockée chez un particulier.

Installation d'un écran et d'un système de vidéo-projection, utilisable par le conseil municipal, l'école, les associations, et pour les formations.

Remise en état en cours de l'armoire cadastre papier pour la consultation du cadastre par les habitants.

Cérémonies et Pavoisement

Modification des supports drapeaux (inadaptés aux diamètres des mâts) ; remplacement des drapeaux usés et défraîchis.

Installation d'un écusson « mairie-école » avec les valeurs de la République (liberté – égalité - fraternité), rendu obligatoire depuis 2013 par le ministère de l'Éducation Nationale.

Achat d'une sonorisation pour les discours (le coût des fanfares étant hors de proportions avec la prestation), pour les cérémonies au cimetière militaire, ainsi que pour les manifestations diverses.

Patrimoine

Pour reconstruire le patrimoine perdu, achat de deux maisons.

L'une devant la mairie, mitoyenne du parking ; des aménagements sont en cours, une partie sera destinée à la location ; l'autre partie, à l'usage de la commune (foyer rural, école).

L'autre maison devant le verger communal sera destinée à la location.

Nous devons en effet orienter la commune vers de nouvelles ressources, devant la diminution des recettes en provenance de l'État (en 2015 : moins 8 000 €)

Nous avons également récupéré 3 parcelles de terrain sans aucun frais pour la commune.

Au calvaire, le christ très abîmé et en partie détérioré a été restauré à l'identique et réinstallé.

Travaux et perspectives

Le bâtiment mairie-école est équipé d'une pompe à chaleur (économies d'énergie) ; la consommation fuel a été de 600 litres environ au lieu de 4000 litres ; cette année, nous ferons le bilan précis de l'amortissement et des économies réalisées après deux années de fonctionnement.

Le résultat constaté est un plus grand confort dans la température du bâtiment.

Nous avons réalisé le drainage des fossés, ce qui constitue un réseau pluvial séparatif qui permet de diminuer sensiblement le coût d'entretien des fossés, en améliorant la sécurité, et pour empêcher l'inondation des terrains riverains (d'autres fossés restent à drainer).

L'enfouissement des réseaux route de Leully-sous-Coucy a été décidé par le conseil municipal dans sa séance du 5 juin 2015 ; pour les détails, voir compte rendu ; réalisation en 2016/2017.

Des subventions à hauteur de 56% nous ont été accordées pour la remise en état de la rue Lejeune, de la route d'Antioche et de la rue du Lieutenant Martin ; réalisation en 2015/2016.

Nous attendons les subventions demandées pour la mise en place d'un élévateur permettant l'accès à des personnes handicapées, à l'école et à la salle du conseil municipal.

Église

Remise en état ou remplacement de deux portes très dégradées.

Vérification et remise en état de l'horloge (angélus en panne, changement de la pile pas remplacée depuis 25 ans)

Nettoyage du pigeonnier (plusieurs remorques de déchets).

Aide aux habitants

Dans la mesure de nos disponibilités, broyage des déchets verts des personnes qui l'ont demandé.

Fourniture de cailloux pour l'aménagement de leur pas de porte, de copeaux bois pour les parterres.

Ce bilan n'est pas exhaustif mais vous montre que la tâche est rude, le conseil municipal et moi-même assumons pleinement la mission que vous nous avez confiée.

D'autres défis nous attendent : nous ne pourrions les atteindre sans vous et notamment en ce qui concerne le recyclage des déchets ; notre volonté est de réduire le montant de cette facture, nous le pouvons avec vous, nous en reparlerons bientôt.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Le maire

Infos exposition et sécurité

Exposition

À nouveau cette année, ce **samedi 11 septembre à partir de 14 heures**, en l'église de vauxaillon, vous pourrez découvrir une exposition de peinture d'amateurs du village et des alentours.

Sécurité

Notre commune comme d'autres, fait l'objet de visites nocturnes portant atteinte au bien des personnes ; dernièrement, une voiture a été amputée de ses quatre roues.

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé par le code de la route. Ainsi, si un accident était lié à la présence d'un véhicule sur trottoir, la responsabilité du propriétaire serait engagée.

Il est donc demandé à chacun, pour la sécurité des piétons, de bien vouloir dès maintenant stationner les véhicules automobiles sur sa propriété, et quand cela n'est pas possible, sur les parkings devant la mairie ou place du 102 RI, et pour le lotissement, de respecter les places matérialisées.

La gendarmerie a procédé aux contrôles de ces règles dans plusieurs communes ; pour toutes infractions constatées, les personnes ont été verbalisées.

Très prochainement, la commune fera l'objet **d'un contrôle systématique réalisé par la gendarmerie, portant sur les véhicules en stationnement non autorisé par le code de la route qui feront l'objet d'une verbalisation.**

* *
*

« Cérémonies du 11 novembre »

Dans le cadre des cérémonies de commémoration de l'armistice du 11 novembre, en présence des Anciens Combattants du secteur d'Anizy-Le Château, 2 cérémonies sont organisées :

- Dimanche 8 novembre à 10 h

Cérémonie au cimetière militaire

à laquelle les maires de notre Communauté de Communes des Vallons d'Anizy sont conviés,

L'exposition « *Regards de Poilus* » sera inaugurée après la cérémonie

- Mercredi 11 novembre à 9 h

Cérémonie au Monuments aux Morts

Vous êtes toutes et tous conviés à assister à ces cérémonies et à venir voir l'exposition à la mairie

EXPOSITION

« *Regards de Poilus* »



Photographies
datant de
1915 à 1917

MAIRIE de VAUXAILLON

Du 8 au 11 novembre 2015 de 14 h à 18 h

Accès des personnes à mobilité réduite

En novembre, les travaux de maçonnerie pour l'installation d'un élévateur destiné uniquement aux personnes à mobilité réduite, permettra l'accès au premier étage de la mairie (école, salle du conseil municipal).

Pendant ces travaux, l'accès de l'école se fera par la sente le long de la mairie. L'élévateur sera mis en place au premier trimestre 2016.

Travaux maison

Les travaux de réhabilitation de la maison située 107 rue d'Anizy commenceront avant la fin du mois ; nous pensons pouvoir la mettre en location courant janvier.

Informatique

Un coin informatique (4 postes) est installé en salle du conseil municipal ; ces équipements seront opérationnels début décembre et serviront à la classe des plus grands.

Église

Fin des travaux de mise aux normes électriques de l'église, ainsi que de la mairie.

Il nous a fallu 2 années pour changer les installations plus ou moins improvisées.

L'église disposera d'un éclairage « LED » en corniche permettant de faire varier la couleur en fonction des circonstances.

Appel d'offre voirie

Nous avons réalisé le cahier des charges permettant l'appel d'offre pour les différents travaux de voirie de la commune ; toutes les voies de la commune ont été prises en compte.

Cinq entreprises ont été consultées, elles ont répondu dans les délais. La commission « Travaux » va procéder au dépouillement des différentes propositions et définir les priorités pour le budget 2016.

Formation

L'employé communal suit une formation pour l'entretien du matériel « Espaces verts », et une formation à l'électricité niveau 1.

.../

.../

Appel d'offre internet

L'actuel site internet de la commune, réalisé par des bénévoles, ne permet pas une mise à jour hebdomadaire, une connaissance en programmation étant nécessaire pour cette mise à jour.

Souhaitant une plus grande autonomie, nous avons réalisé un cahier des charges centré sur la commune.

Deux entreprises ont été consultées ; nous allons dans les prochains jours faire notre choix.

Il vous sera alors possible de consulter les différentes rubriques et imprimer les documents souhaités.

Nous pensons pouvoir être opérationnel en début d'année 2016.

Recensement

Deux personnes ont été retenues pour réaliser le recensement INSEE de la commune en 2016.

Il s'agit de Madame Rokicki et de Monsieur Lejeune clément ; ces deux personnes vont suivre une formation et feront l'objet d'une accréditation.

Ce recensement se fera dans un délai d'un mois maximum à partir de fin janvier, vous aurez la possibilité de vous recenser par internet.

Nous vous rappelons que ce recensement est obligatoire et que l'ensemble des informations recueillies est strictement confidentiel.

En cas de besoin, vous pourrez venir en mairie rencontrer l'agent recenseur, en prenant rendez-vous.

Étang communal

Nous allons procéder à la vidange partielle de l'étang pour regarder l'envasement et faire l'inventaire des poissons, en espèces et en quantité.

Nous vous rappelons l'interdiction de procéder à un quelconque peuplement de cet étang, propriété privée de la commune.

Les personnes intéressées pour participer à cet inventaire et à ce tri seront les bienvenues.

* *
*